

COMMUNE DE FREYMING-MERLEBACH

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

en vue de l'admission dans une école primaire/maternelle de FREYMING-MERLEBACH
(à adresser à la mairie de Freyming-Merlebach sous couvert du Maire de la commune de résidence)

Je soussigné(e) NOM : _____ Prénom : _____

domicilié(e) à N° : _____ Rue : _____

COMMUNE : _____ Code Postal : _____

adresse mail : _____ Téléphone : _____

demande en qualité de représentant légal - des enfants - ci-après, qu'il(s) soit(ent)
ou reste(nt) scolarisé(s) à Freyming-Merlebach à compter du _____

| Nom et Prénom de l'enfant | Date et lieu de naissance | Ecole de Freyming-Merlebach souhaitée |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

motif précis de la demande de dérogation (joindre impérativement toutes les pièces justificatives nécessaires : certificat médical, attestation d'emploi des parents...)

Je certifie exacts les renseignements portés ci-dessus.

FREYMING-MERLEBACH, le _____
(signature)

EXTRAIT DE LA LOI DE DECENTRALISATION

La commune de résidence participe aux dépenses de la commune d'accueil. La répartition des dépenses d'entretien se fait par accord entre les communes concernées.

A défaut d'accord, la répartition des dépenses est fixée par le commissaire de la République, après avis du Conseil de l'Education Nationale.

Si la commune de résidence dispose d'établissements permettant la scolarisation des enfants (capacité d'accueil), le choix d'une autre école par les parents sera soumis à l'avis du Maire.

ACCORD

du Maire de la Commune de résidence.

REFUS

A _____

le _____

ACCORD

du Maire de _____

REFUS

A _____

le _____